

# PROJET DIME

**Réunion transnationale**

**15 et 16 juin 2017**

**Bordeaux, FRANCE**

## Compte-Rendu



**Jeudi 15 juin 2017**

**Production intellectuelle O2. A1 « Construction des modules de formation »**

Tour de table sur l'état d'avancement des travaux :

- Compétences interculturelles : L'université de Huelva et le CIOFS / FP Puglia se sont mis d'accord sur le nombre et l'intitulé des modules. Cependant, ils ont pris du retard dans leur conception qui ne devrait pas poser de problème selon eux. Ils seront prêts pour le 30 juin.
- Compétences scientifiques et numériques : les universités de Jaén et de Huelva ont quasiment finalisé les modules de formation. Leur contenu a été validé par le consortium. Les techniques pédagogiques ont été renseignées mais elles méritent d'être approfondies et harmonisées au sein du consortium. Des difficultés ont été rencontrées quant à l'incrémentation des parties « Ressources humaines » et « Evaluation de la progression pédagogique » des participants.
- Compétences socio-professionnelles et d'entrepreneuriat : l'INSUP a présenté les 8 modules de formations réalisés avec le CIOFS. Les intitulés des modules ont été validés. La question de la durée des modules a été soulevée par l'université de Huelva qui, selon elle, mériterait d'être réduite.
- Compétences sociales et civiques : EDRA et INSUP se sont accordés sur les modules. EDRA a cependant pris du retard dans la conception de deux d'entre eux.
- Compétences langagières : AIFRISSS et EDRA ont finalisé les modules. Ils correspondent aux compétences décrites dans le référentiel. Cependant, la question de la durée, des techniques, de l'évaluation et des ressources humaines se posent.

Compte-tenu des questions soulevées précédemment, le consortium a décidé d'interrompre la co-rédaction des modules initialement prévue dans l'ordre du jour et de se concentrer sur leur résolution.

**Il a été acté**

Les modules de formation doivent être finalisés pour le 30 juin 2017. Aucun retard n'est possible au risque de remettre en cause l'expérimentation qui doit débuter dès juillet 2017 (préparation de l'expérimentation avec les structures) pour une mise en œuvre effective en septembre 2017.

**Production intellectuelle O2. A1 « Construction des modules de formation » (Suite)**

Architecture de la formation proposée : L'INSUP rappelle la nécessité de produire un module « Accueil et positionnement » et d'intégrer la réalisation d'un projet collectif dans un bloc de compétences notamment les « compétences sociales et civiques ».

Constitution des groupes : une discussion s'est engagée sur le nombre de personnes par groupe. Pour les membres du consortium, l'atteinte des objectifs du module est conditionnée par le niveau des participants à l'entrée de la formation. Aussi, plus le niveau est faible, plus le nombre de personnes dans le groupe devra être réduit afin de favoriser une progression pédagogique adaptée aux besoins et d'éviter les ruptures de parcours.

Techniques pédagogiques : les membres du consortium ont souhaité travailler sur un lexique des techniques participatives afin d'harmoniser les contenus et faciliter la compréhension mutuelle des différents termes employés. Pour ce faire, les partenaires ont dressé une liste de techniques et se sont accordés sur une définition générale. Cette dernière sera formalisée dans un second temps par l'INSUP.

Les techniques participatives retenues sont :

- Photo langage
- Remue-Méninge
- Récit d'expérience / récit de vie
- Etude de cas
- Cas pratique
- Exercices
- Mise en situation / Jeux de rôle
- Débat
- Groupe de parole / Groupe de discussion
- Entretien d'explicitation
- Recherche documentaire
- Intervention d'experts / de professionnels
- Témoignage de pairs
- Enquête de terrain
- Visites
- Supports audio-visuels
- Socio drame

L'INSUP rappelle que la démarche pédagogique choisie est participative. Elle implique donc l'utilisation de techniques et d'outils spécifiques. Les membres du consortium peuvent s'appuyer sur cette liste qui n'est pas exhaustive. Cependant, l'INSUP rappelle qu'il ne suffit pas, dans la fiche-module, d'énumérer les techniques relatives à une séquence pédagogique mais de les contextualiser (ex : Remue-Méninge « Mes motivations » ; Jeu de rôle « Entretien d'embauche » etc...)

Ressources humaines : d'importantes disparités ont été observées d'un partenaire à l'autre dans la manière d'aborder cet item. Pour certains, les qualifications des formateurs doivent être mises en avant alors que pour d'autres ce sont leurs compétences et expériences qui méritent de faire l'objet d'une attention particulière. Pour AIFRISS, il s'agit de préconisations. Il ne faut pas contraindre les structures qui vont expérimenter les modules en imposant un profil type. Pour EDRA, les formateurs doivent disposer de diplômes officiels pour enseigner une matière spécifique. Compte tenu des particularités de chaque pays, l'INSUP propose que le profil des formateurs soit renseigné selon les compétences et expériences requises.

Evaluation = la discussion s'est ensuite engagée sur l'évaluation de la progression pédagogique des participants. Les membres du consortium se sont interrogés sur la forme quelle doit prendre. Est-ce qu'elle doit être relative à chaque module ou à un bloc de compétences ? AIFRISS alerte sur la question de la faisabilité de l'évaluation dans l'expérimentation. L'INSUP rappelle que si les modules doivent être testés, leur construction doit être déconnectée des contraintes de l'expérimentation. Cette dernière doit être un outil d'aide à l'élaboration de modules adaptés aux situations rencontrées par les migrants. Elle permet de vérifier la pertinence du référentiel de compétences et des modules qui en découlent.

Cette évaluation par bloc de compétences aura lieu : en amont, intermédiaire, final

Pour les compétences langagières, l'évaluation doit se référer au cadre Européen.

Durée des modules = Pour la majorité des participants, la durée des modules est trop importante. Il est nécessaire d'être réaliste et de concevoir des modules qui sont susceptibles d'être mis en œuvre. EDRA s'interroge sur la durée des modules du bloc de « compétences interculturelles » qui sera expérimenté vraisemblablement dans chaque pays. Selon eux, il est nécessaire qu'elle soit équivalente d'un pays à l'autre pour favoriser la comparaison des résultats. L'INSUP pense, au contraire, que la réalisation des modules dans une temporalité différente n'aura pas de conséquence directe sur les résultats. L'important est de déterminer une durée minimale et maximale pour chaque module. Leur durée variera en fonction du niveau des participants à l'entrée de la formation et de leurs besoins (individualisation de l'action). Le formateur aura la charge de déterminer le temps nécessaire pour que les participants puissent atteindre les objectifs pédagogiques.

AIFRISS rappelle qu'il est nécessaire de mentionner les références bibliographiques qui ont permis la construction des modules.

## **Il a été acté**

1. Les groupes seront constitués de 6 à 15 personnes en fonction du niveau des participants
2. Les partenaires doivent retravailler l'item « techniques et outils pédagogiques » selon les consignes décrites ci-dessus pour le 30 juin 2017
3. Le profil des formateurs doit être élaboré selon les compétences et expériences requises
4. L'évaluation des participants se fera par bloc de compétences et non par module : en amont, intermédiaire, final
5. La durée des modules doit être réduite : si possible 30 heures maximum par module.

## **Vendredi 16 juin 2017**

### **Gestion de projet**

Suivi des fiches temps et gestion de projet : un point a été fait sur la gestion de projet par partenaire et notamment avec les universités de Huelva et de Jaén. En effet, certaines feuilles temps comportaient des erreurs dans l'intitulé des productions intellectuelles qui ont nécessité des corrections.

L'INSUP rappelle que le travail sur les modules (De février à juillet 2017) fait partie de la production intellectuelle O2. A1 « Construction des modules de formation ». Il est important de reporter cet intitulé dans les feuilles de temps.

Répartition des jours attribués pour la phase 2 : L'INSUP a reprécisé le nombre de jours par partenaire pour la réalisation de cette phase O2. Il insiste sur le fait que ces jours concernent l'activité 1, 2 et 3. Chaque partenaire est libre de répartir ces jours comme bon leur semble entre les 3 activités.

- INSUP = 50 jours (Enseignant chercheur) et 16 jours (Technicien)
- AIFRISSS = 40 jours
- CIOFS = 60.25 jours
- EDRA = 62 jours
- Université de HUELVA = 40 jours
- Université de JAEN = 42 jours

Rapport intermédiaire 2 : L'INSUP a commenté la lettre d'approbation réalisée par l'Agence Erasmus + sur les bases du rapport intermédiaire effectué par l'INSUP en mars 2017. Il a rappelé les points forts du projet et du partenariat soulignés par l'Agence. Cette approbation a déclenché le paiement à l'INSUP de la deuxième avance. L'INSUP informe les partenaires du versement de la seconde avance selon les termes conclus dans les conventions partenariales.

## Dissémination

Les universités de Huelva et de Jaén ont présenté brièvement leur participation au « Deuxième congrès interdisciplinaire en sciences sociales et humaines » qui s'est tenu à l'Université d'Algarve au Portugal les 11 et 12 mai 2017. A cette occasion, le projet DIME et ses résultats ont été présentés au travers de 4 communications.

- Project DIME: Develop a referential of skills and training modules favoring the Inclusion of Migrants to Europe (Octavio Vázquez-Aguado, Marianne Sirmen, Muriel Pecassou)
- Analysis of reception and inclusion policies for migrants (Eva Sotomayor, M<sup>a</sup> Luisa Grande, Federica Ruggiero, Mariella Ragazzo)
- Who is a good practices? Analysis of existing training practices in Europe (Yolanda Borrego-Ales, Jean Jacques Froute, Bernard Segquier, Dominique Millet)
- Skills Reference Framework to Project DIME (Fernando Relinque-Medina, Maria Kosma, Maria Kerasoglou, Angelika Manioti)

Les partenaires les remercient pour leur important travail de dissémination.

## Production intellectuelle O2. A1 « Co-construction des modules de formation » (Suite)

Evaluation= Conformément à ce qui a été acté la veille, l'INSUP souhaite répartir au mieux le travail au sein du consortium pour créer les évaluations relatives aux 5 blocs de compétences. L'INSUP demande aux partenaires l'autorisation de se désengager de cette tâche dans la mesure où il prend en charge la rédaction du livrable qui sera transmis aux structures faisant partie de l'expérimentation.

Calendrier= les partenaires ont discuté du calendrier et décidé des prochaines échéances pour permettre le lancement de l'activité O2.A2 « Expérimentation des modules de formation » dans les plus brefs délais.

### Il a été acté

1. **Evaluation** : les membres du consortium ont acté la répartition de la construction des évaluations de la manière suivante :

Structures	Compétences
AIFRISSS	Compétences langagières
CIOFS	Compétences socio-professionnelles
EDRA	Compétences sociales et civiques
Université de HUELVA	Compétences interculturelles
Université de JAEN	Compétences scientifiques et numériques

2. **Calendrier** : les partenaires ont acté les échéances suivantes

Tâches à réaliser	Dates limites
Création des modules par binôme ou trinôme	30 juin 2017
Relecture par l'ensemble des partenaires et remontées des observations à l'INSUP	07 juillet 2017
Finalisation des modules par l'INSUP	17 juillet 2017
Rédaction de l'introduction par l'INSUP	17 juillet 2017
Envoi des modules aux structures pour l'expérimentation	18 juillet 2017
Création des évaluations et envoi à l'INSUP (à Muriel Pécassou)	18 août 2017
Relecture des évaluations par l'ensemble des partenaires et remontées des observations à l'INSUP (à Muriel Pécassou)	25 août 2017
Envoi des évaluations aux structures pour l'expérimentation	25 août 2017

### Lancement de la production intellectuelle O2.A2 « Expérimentation des modules de formation »

L'expérimentation : un tour de table a été effectué pour identifier les contacts pris par chaque partenaire pour tester les modules de formation.

Les Universités de Huelva et de Jaén évoquent la difficulté qu'ils rencontrent pour trouver des partenaires susceptibles d'expérimenter l'intégralité des blocs de compétences dans le temps imparti. Pour AIFRISSS et l'Espagne, le non financement de cette phase les empêche de trouver des structures qui puissent s'engager dans cette expérimentation. Beaucoup d'entre elles doivent recruter pour mettre en place ces modules de formation. EDRA informe des contacts que la structure possède pour tester les modules mais émet des réserves sur sa capacité à tous les expérimenter au regard des délais impartis.

Face à ces difficultés, l'INSUP évoque la nécessité de repenser l'expérimentation. En effet, le retard de 4 mois qui a été pris au début du projet suite au désistement du partenaire grec a considérablement raccourcis le temps de l'expérimentation. Par ailleurs, les mois de juillet et d'août sont des périodes « creuses » pour les organismes de formation. Aussi, il est nécessaire de revoir les ambitions à la baisse pour expérimenter de manière convenable chaque bloc de compétences et en tirer les analyses nécessaires pour repenser le cas échéant le référentiel de compétences.

L'INSUP rappelle l'expérimentation telle qu'elle a été prévue initialement. Les modules de formation devaient être expérimentés dans 4 structures de chaque Etat partenaire dont à minima deux organismes de formation professionnelle. Ces expérimentations devaient porter sur 4 actions dont obligatoirement 1 en linguistique et 1 en insertion professionnelle.

Pour une meilleure faisabilité, l'INSUP propose de partir de l'existant et de lister les blocs de compétences qui sont susceptibles d'être expérimentés dans chaque pays. Les membres du consortium s'accordent sur cette nécessité. Ils décident, cependant, de tester un même bloc de compétences dans chaque pays : les compétences interculturelles qui constituent la pierre angulaire du projet. Les autres blocs de compétences seront expérimentés dans 2 pays à minima afin de fournir une analyse comparative des résultats et par-delà gommer les effets culturels qui pourraient être à l'origine de certains constats.

L'INSUP rappelle que cette répartition est provisoire dans l'attente d'une confirmation par le CIOFS dont les représentants n'ont pas pu se déplacer à Bordeaux.

Le suivi de l'expérimentation : l'INSUP informe les partenaires de la venue d'une stagiaire dans la structure fin novembre 2017 (1 mois) pour travailler sur le projet DIME. Cette personne prépare un diplôme de « formateur pour adultes » et a pris contact avec l'INSUP pour travailler spécifiquement sur le projet. En effet, elle possède une expérience significative auprès du public migrant et est familiarisée à la thématique de l'interculturalité. Elle aidera le consortium à adapter les modules de formation au regard des résultats de l'évaluation intermédiaire de l'action de formation. Cette dernière doit avoir lieu début novembre pour que la personne puisse analyser les résultats et retravailler le référentiel de compétences et les modules en conséquence.

Une discussion s'est ensuite engagée sur les modalités d'évaluation de l'action de formation. L'INSUP propose d'interroger les migrants qui ont suivi la formation et les formateurs par un questionnaire ouvert. EDRA émet des réserves quant au temps nécessaire pour traduire les réponses aux questions ouvertes. L'université de Huelva propose de soumettre aux formateurs des questions ouvertes et fermées pour recueillir le maximum d'informations sur la mise en œuvre des modules. Par contre, le questionnaire à l'attention des migrants ne proposera que des questions fermées. L'ensemble des membres du consortium a approuvé cette idée.

L'INSUP se propose de réaliser un questionnaire et demande aux partenaires de se charger de la réalisation de l'autre questionnaire. L'université de Huelva se propose de construire le questionnaire pour les formateurs. L'INSUP se chargera également de construire une fiche signalétique pour mieux identifier les structures et les conditions de réalisation de l'expérimentation. Cette fiche sera renseignée par les structures mêmes.



Livrable à fournir aux structures ayant accepté d'expérimenter les modules :

Les partenaires ont ensuite réfléchi à la forme du livrable qui devra être transmis aux structures qui expérimentent les modules DIME. L'INSUP se propose de réaliser ce travail de compilation des modules et d'explication de la démarche de l'expérimentation. Les membres du consortium se sont accordés sur la nécessité de mentionner les objectifs du projet, le cadre de l'expérimentation (Pourquoi ? Comment ? Quand ?) et la démarche pédagogique retenue. Il est important également de souligner qu'il ne s'agit pas d'injonctions mais de préconisations.

<b>Il a été acté</b>						
<b>1. Répartition de l'expérimentation par structure partenaire</b>						
	<b>INSUP</b>	<b>AIFRISSS</b>	<b>Université de HUELVA</b>	<b>Université de Jaén</b>	<b>EDRA</b>	<b>CIOFS</b>
Compétences interculturelles	X		X		X	X (?)
Compétences langagières		X				X (?)
Compétences sociales et civiques			X		X	
Compétences socio-professionnelles /d'entreprenariat	X			X		
Compétences scientifiques et numériques		X		X		
<b>2. Elaboration des évaluations de l'action de formation</b>						
	<b>Structures</b>			<b>Date limite</b>		
Questionnaire formateur (questions ouvertes+ fermées)	Université de Huelva			15/09/2017		
Questionnaire migrants (questions fermées)	INSUP			15/09/2017		
<b>3. L'INSUP rédige le livrable qui sera envoyé aux structures qui expérimenteront les modules pour le 14 juillet 2017. A partir de cette date, les partenaires se chargeront de le traduire et de l'envoyer aux structures.</b>						